

PLAN DE PROTECTION SOUS COVID-19 :

La bibliothèque et la ludothèque d'Orsières mettent en œuvre le plan de protection suivant afin de protéger au mieux ses clients et ses employés de la transmission du virus sur la base des recommandations établies par les autorités compétentes (OFSP, Bibliosuisse, OCVS). Ce plan de protection s'applique à la bibliothèque et à toutes les manifestations qui s'y déroulent.

La personne responsable de ce plan est : **Danielle Pignat – 079 549 06 77 – 027 782 62 85**

CONDITIONS ET CONTENU

RÈGLES DE BASE

1. Le port du masque est obligatoire pour toute personne âgée de 12 ans et plus entrant dans la bibliothèque ou dans la ludothèque.
2. Tous les collaborateurs¹ et clients se désinfectent ou se lavent les mains lorsqu'ils entrent dans la bibliothèque ou dans la ludothèque.
3. L'accès à la bibliothèque est limité à 8 personnes maximum à la fois, y compris le personnel.
4. L'accès à la ludothèque est limité à une famille à la fois.
5. Le personnel doit porter le masque dans la bibliothèque et dans le bureau.
6. Les collaborateurs et les autres personnes gardent une distance de 1.5 mètres entre eux.
7. Le prêt et le retour des livres et des objets ludiques est possible.
8. Les espaces de lecture, de travail et de détente sont ouverts. Mais les visiteurs sont priés de ne pas trop prolonger leurs visites.
9. Aucune manifestation n'est organisée. Seules les activités culturelles pour les classes d'élèves pendant le temps scolaire sont autorisées.
10. Les surfaces et les objets sont nettoyés régulièrement et de manière adéquate après leur utilisation.
11. Tous les documents et les objets ludiques sont désinfectés à leur retour.
12. Les locaux sont régulièrement aérés.
13. Les personnes malades sont renvoyées chez elles en portant un masque et suivent les consignes d'(auto-)isolement de l'OFSP (www.bag.admin.ch/isolation-et-quarantaine).
14. Les collaborateurs et les autres personnes concernées sont informés des prescriptions et des mesures prises.
15. Des affiches officielles de l'OFSP sont affichées pour attirer l'attention sur les règles applicables.
16. Le télétravail pour toutes les activités où cela est possible est fortement recommandé.

MESURES DE PROTECTION

1. GARDER SES DISTANCES

Les personnes gardent une distance de 1,5 m entre elles. Des plexiglas sont installés aux guichets pour assurer la sécurité des employés et des clients.

Les marquages au sol permettent de séparer les flux de personnes. De même, ces marquages permettent de garder des distances sociales, notamment dans les files d'attente.

2. HYGIÈNE DES MAINS

Toutes les personnes dans la bibliothèque se nettoient régulièrement les mains, soit avec de l'eau et du savon, soit avec du gel hydro alcoolique.

Un flacon de solution hydro alcoolique se trouve à l'entrée de la bibliothèque et un autre flacon à l'entrée de la ludothèque.

3. NETTOYAGE

Les surfaces suivantes sont désinfectées régulièrement : tables, bureau d'accueil, ...

Un soin particulier sera donné au nettoyage des poignées de portes, rambarde d'escalier, etc.

4. PERSONNES ATTEINTES DU COVID-19 SUR LE LIEU DE TRAVAIL

Les employés malades sont renvoyés chez eux en portant un masque d'hygiène et sont priés de suivre les consignes d'(auto-)isolement de l'OFSP (www.bag.admin.ch/isolation-et-quarantaine). Les employés qui développent les [symptômes décrits](#) ([Corona-Check](#)) par l'OFSP restent à la maison et informent leurs supérieurs pour discuter de la démarche.

5. SITUATIONS PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

En plus des mesures décrites dans ce plan de protection, les classes scolaires en visite dans la bibliothèque doivent se conformer au concept de protection de leur école. Les classes peuvent être accueillies uniquement pendant les heures scolaires, en respectant les mesures de protection et en accueillant une seule classe à la fois.

6. INFORMATION

Les collaborateurs et les autres personnes concernées sont informés des prescriptions et des mesures prises. Notamment, les affiches de l'OFSP/OCVS sont disposées visiblement, sur les portes d'entrées et à l'intérieur du lieu. Le plan de protection est mis en ligne sur le site www.orsieres.ch.

7. GESTION

Les mesures ci-dessus sont mises en place et vérifiées par le responsable de ce plan de protection.

Danielle Pignat
Responsable de la bibliothèque
027 782 62 85 / 079 549 06 77

¹ Le terme générique collaborateur et client s'adresse indifféremment à tous genres sexuels.